



malakoff médéric

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, jeudi 15 janvier

Malakoff Médéric lance **Forméo groupement**, une offre d'assurance complémentaire santé destinée à des groupes de personnes

Depuis le 1^{er} octobre Malakoff Médéric propose à l'attention de groupes de personnes **Forméo groupement** une extension, à tarif préférentiel, de sa complémentaire santé Forméo.

Une offre qui répond à une réalité socio-économique

Forméo groupement répond au souhait des consommateurs de se regrouper afin de bénéficier d'offres préférentielles et de réductions. Cette complémentaire santé est une alternative aux contrats collectifs facultatifs mais qui, aujourd'hui, ne correspondent plus aux critères instaurés par la Loi Fillon en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009. Enfin, c'est une solution au désengagement progressif de certaines entreprises dans leur participation à la protection sociale de leurs salariés et/ou retraités, en raison de contraintes économiques.

Une complémentaire santé adaptée aux demandes des groupes de personnes

Forméo groupement s'adresse à des personnes non couvertes par un contrat collectif et constituant un potentiel d'au moins 50 adhésions « groupées » comme par exemple :

- Les jeunes retraités qui ne bénéficient pas d'un contrat collectif spécifique au moment de leur départ en retraite,
- Les retraités qui ne bénéficient plus du contrat collectif dédié aux retraités (par exemple suite à de nouveaux accords en entreprise),
- Les salariés dont l'entreprise ferme (cessation d'activité, fermeture de sites),
- Les membres ou personnels d'associations.

L'offre clé en main **Forméo groupement** propose 3 options correspondant aux besoins spécifiques de chaque groupe de personnes. Ces 3 options sont sélectionnées parmi les 20 combinaisons de la complémentaire santé individuelle Forméo (*voir annexe en page 3*).

Les plus de l'offre « Forméo groupement »

Des services complémentaires gratuits :

- Les professionnels de la plate-forme téléphonique « Malakoff Médéric Conseil Santé » apportent des réponses et conseillent les assurés (analyse des devis optiques, dentaires et auditifs, etc.),
- Le Cercle Malakoff Médéric propose de multiples services pratiques pour faciliter la vie quotidienne : accès privilégié à des services de dépannage, renseignements juridiques par



malakoff médéric

téléphone, écoute psychologique, aide aux aidants familiaux d'une personne dépendante, réductions sur de nombreux achats, offres exclusives de voyages...

- Une assistance à domicile en cas d'accident ou de maladie soudaine,
- Des aides financières en cas de handicap.

Des démarches administratives simplifiées

- Tiers payant avec la carte santé Malakoff Médéric Viamédic,
- Consultation du détail des remboursements des 90 derniers jours sur internet www.malakoffmederic.com (accès sécurisé),
- Possibilité de créer des alertes par e-mail.

Des avantages partenaires

- Des tarifs négociés sur les verres dans les 1 800 magasins d'optique des réseaux Grand Optical, Générale d'Optique, Krys, Vision +, Vision Originale, Lynx optique ;
- Des offres privilégiées pour l'achat de prothèses auditives dans les enseignes Amplifon.

Contacts presse :

Isabelle Mosneron Dupin : tél : 01 56 03 38 55 – imosnerondupin@malakoffmederic.com

Evelyne Giovannelli : tél. 01 30 44 45 86 - egiovannelli@malakoffmederic.com

Malakoff Médéric

Malakoff Médéric est le leader de la protection sociale paritaire en France, à travers ses métiers de retraite complémentaire, d'assurances de personnes (santé, prévoyance, épargne, dépendance), et de services à la personne.

Avec ses 6 500 collaborateurs, son ambition est de contribuer à la performance sociale des entreprises (300 000 entreprises clientes) et au bien-être de ses assurés et retraités (6,8 millions de personnes protégées).

En 2007, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,1 Mds € dans ses activités d'assurances et il a versé 12,8 Mds € d'allocations retraite.

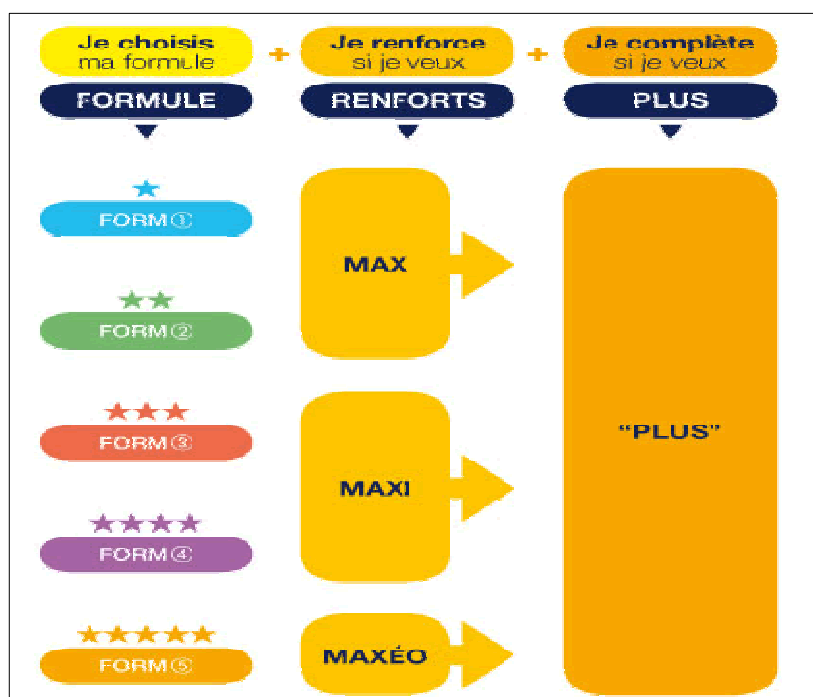
Site internet : www.malakoffmederic.com

ANNEXE

FORME GROUPEMENT

- 1 Choisir au maximum 3 formules de départ distinctes parmi 5 socles disponibles de FORM1 (entrée de gamme) à FORM5, le plus performant sur les remboursements (haut de gamme).
- 2 Ensuite, les renforcer ou non avec les « MAX » correspondants* (MAX, MAXI ou MAXÉO). Ces renforts permettent de mieux rembourser les soins coûteux comme l'optique, le dentaire et l'auditif.
- 3 Enfin, les compléter ou non avec le module confort « PLUS ». C'est un supplément pour participer à des soins non pris en charge par la Sécurité sociale. (Exemple : sevrage tabagique, ostéopathes...).

*Renfort MAX pour FORM1 et FORM2, Renfort MAXI pour FORM3 et FORM4, Renfort MAXÉO pour FORM5



➔ 20 combinaisons de formules santé sont disponibles pour répondre au plus près de la demande et 3 combinaisons sont au maximum retenues pour l'offre FORMEO groupement.